

Département de l'Aude

Arrondissement de

CARCASSONNE

Domaine : Finances
locales

Sous-domaine
Décisions budgétaires

Nombre de membres en
exercice : 10

Nombre de membres
présents : 10

Nombre de votants : 10

Date de la convocation
du Conseil Municipal :
28 septembre 2023

Affichage en date 2
octobre 2023

Séance du 9 octobre
2023

**Objet : Prestations de
service travaux
entretien espaces
verts ESAT DU
LAURAGAIS**

Certifiée exécutoire
Par réception en
Préfecture le : 26/10/2023

Affiché le : 27/10/2023

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le 27/10/2023

ID : 011-211103130-20231009-2023_31-DE



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE
COMMUNE DE RICAUD

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023/31

L'an deux mille-vingt-trois, le neuf du mois d'octobre, à vingt-heures trente minutes le Conseil Municipal de Ricaud, dûment convoqué, s'est réuni publiquement en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Nicole MARTIN Maire.

Etaient présents : Mesdames MARTIN Nicole, Solange GODARD, Line SALLES Monique CRUZEL, Messieurs Jean-Luc HENNEBELLE, Michel CALVEL Williams ROUQUET, Eric CROS, Bernard PEDUSSAUD, Jean-Joseph AYRAUD formant la majorité des membres en exercice.

Était absent excusé : Néant

Monsieur Eric CROS a été désigné secrétaire de séance.

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que la commune pourrait faire appel à l'ESAT « Ateliers du Lauragais » pour des travaux d'entretien des espaces verts : comme la tonte, la taille des muriers platanes ou de haies. Bien que la commune ait signé une convention pour la mise à disposition d'agents techniques avec la communauté de communes, il s'avère que certains travaux d'entretien ne sont pas réalisés régulièrement. L'ESAT « ateliers du Lauragais » disposent d'une équipe compétente et du matériel adapté.

Madame le Maire donne lecture du coût forfaitaire des différentes prestations :

tonte avec ramassage : 646.20 € HT
taille de 6 muriers platanes : 210.00 € HT
taille de 8 arbustes : 44.00 € HT
Taille de lavandes sur 10 ml : 20.10 € HT
Taille d'une haie 40 ml : 80.40 € HT
Evacuation des déchets végétaux : 51.00 € HT

Elle propose de valider la proposition de prix et de faire appel à ce service de façon ponctuelle et selon les besoins.

LE CONSEIL MUNICIPAL
OUI l'exposé de Madame le Maire
Et après en avoir délibéré

DECIDE de faire appel ponctuellement et selon les besoins aux prestations de l'ESAT « Ateliers du Lauragais » pour divers entretiens espaces verts (tonte, taille)

VALIDE le devis des prestations proposés ci-dessus

AUTORISE Madame le Maire ou les adjoints à signer les bons de commandes respectifs avec ESAT « Ateliers du Lauragais » et tout document se rapportant à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et ci-dessus.

VOTANTS : 10 POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents au registre. La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux articles L2221-7 et L2121-7 du C.G.C.T.

Ricaud le 9 octobre 2023

Le secrétaire de séance
Eric CROS

Le Maire
Nicole MARTIN

